

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente : Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingdevaudois.com ou bien les ventes de séjour faites en direct auprès de la réception du camping. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 – Conditions de réservation

2.1

- Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. Une taxe de séjour et une taxe d'ordures ménagères vous seront facturées en supplément.
- Toute personne occupant une location ou un emplacement se doit de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception.
- Le nombre de personnes participants au séjour ne peut excéder le nombre de personne maximum indiqué sur notre site de réservation ou notre brochure. Les enfants et bébés sont inclus dans ces nombres maximums. Toute location est nominative et ne peut être sous-louée ou cédée sans le consentement écrit du camping. Toute personne supplémentaire sera refusée ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés.
- La réservation d'un emplacement ou d'une location ne devient effective qu'après notre accord et après réception du montant total du séjour.
- Il est strictement interdit de brancher sur nos installations électriques des véhicules hybrides ou électriques.

Pour tout départ anticipé, les nuitées réservées sont à régler en totalité.

Dans le cadre de nos échanges, nous utilisons vos données personnelles pour vous contacter. Bien entendu, si vous ne souhaitez plus recevoir de notre part des informations, ou si vous désirez recevoir des informations complémentaires sur le traitement de vos données personnelles, n'hésitez pas à nous écrire à camping.vaudois@wanadoo.fr

Pour les réservations emplacement camping :

Paiement : 100 euros (cent euros) d'arrhes lors de la réservation. Le solde devra être réglé au plus tard 14 jours avant la date d'arrivée prévue.

- Les réservations de groupe de 2 unités ou plus (e.g. tente, caravanes, camping-car ou hébergement à louer) voyageant ensemble ne sont pas autorisées.
- les caravanes doubles essieux ne sont pas acceptées
- Les réservations de longues durées ne sont pas acceptées
- Les véhicules utilitaires servant à des fins professionnelles, ne sont pas autorisés sur le site.

Pour les réservations de location de mobil-home :

Paielement : 25% d'arrhes lors de la réservation. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue.

2.2 Modification de réservation : Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes versées resteront acquises à la direction du camping.

2.3 Annulation : Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. En cas d'annulation, le camping conserve les sommes perçues. Vous pouvez souscrire à l'assurance annulation proposée en option lors de votre réservation sur notre site.

2.4 Rétractation : Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Sécurité - Assurance : Une assurance annulation peut être souscrite. Les conditions spécifiques à cette assurance sont consultables sur le site campez-couvert.fr. Le montant de l'assurance représente 2.9% du montant de votre séjour. Il appartient aux campeurs caravaniens de souscrire une assurance pour leur caravane, camping-car, tente et matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte et de dégradations due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

Article 3 – Déroulement du séjour**3.1 - Pour les réservations emplacement camping :**

Modalités des séjours :

Horaires d'arrivée : entre 14h00 et 19h00. Aucune arrivée ne sera acceptée après 20h00.

Horaires de départ : au plus tard à 12h00.

La direction fera le maximum afin de satisfaire votre choix d'emplacement sans toutefois le garantir.

3.2 - Pour les réservations location :

Horaires d'arrivée : entre 16h00 et 19h00. Aucune arrivée ne sera acceptée après 20h00.

Horaires de départ : au plus tard à 10h30

Nous faisons notre possible pour vous attribuer le mobil-home choisi.

Les draps, ne sont pas fournis.

Une caution de 200 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée (chèque, carte de crédit ou espèces). Elle vous sera remboursée le jour de votre départ après un état des lieux.

La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage (30€) si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

Article 4 – Responsabilité : Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC).

Article 5 – Médiateur : En cas de litige et après avoir saisi le service client du camping, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE

- www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr --- **2 impasse de Beauregard 54000 NANCY**
- mediation@vivons-mieux-ensemble.fr

Article 6 - Droit applicable Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Fréjus.